

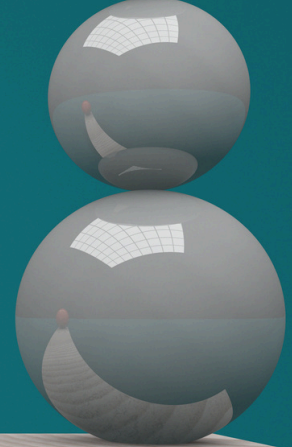
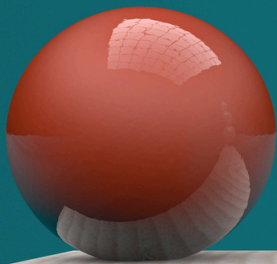


MEDIAXION

Guide de l'avocat accompagnateur en médiation



contact@mediaxion.fr



UN NOUVEAU
REFLEXE



La médiation

Un processus amiable, volontaire et confidentiel de résolution des différends.



Défendre autrement

La médiation ne vous fait pas perdre votre client, elle renforce sa confiance. Un nouveau réflexe pour une défense efficace, humaine et stratégique.

Guide de l'avocat accompagnateur en médiation

Et si accompagner votre client en médiation, c'était aussi exercer pleinement votre rôle d'avocat ?

Découvrez le guide pratique de l'avocat accompagnateur.

Une nouvelle posture au service du client, du droit et de la sérénité.



VOS PRÉOCCUPATIONS

Questions fréquentes et réponses clés



SOPHIE

Avocate

Est-ce que je ne risque pas de perdre mon client ?

La réponse de Céline, membre du réseau Médiexion

Au contraire : en accompagnant la médiation, **l'avocat renforce la confiance** de son client en lui proposant une option **supplémentaire** maîtrisée, constructive et apaisée.

Le client voit un avocat **protecteur et pragmatique**, pas désengagé.



CÉLINE

Avocat

Quel est mon rôle si je ne plaide pas ?



MALIK

La réponse de Laure, membre du réseau Médiexion

L'avocat reste le garant du **cadre juridique et de la stratégie** de son client.

Il prépare, conseille, soutient, sécurise et rédige l'accord.



LAURE

Avocate

N'est ce pas une perte de temps avant d'aller au procès ?



TOM

La réponse de Claire, membre du réseau Médiexion

En pratique, 70 % des médiations aboutissent à un accord partiel ou total. En l'absence d'accord, la médiation clarifie les points de désaccord et aura permis aux personnes en conflit de rétablir un lien. Ce n'est jamais du temps perdu.



CLAIRE

VOS PRÉOCCUPATIONS

Questions fréquentes et réponses clés



ANNA

Avocate

Vais-je pouvoir valoriser mon accompagnement ?

La réponse de Fanette, membre du réseau Médiexion

Les protections juridiques prennent généralement en charge l'accompagnement de l'Avocat en médiation. Le travail d'analyse préalable à l'entrée en médiation est valorisé, par l'Avocat qui est ensuite libre de déterminer ses honoraires pour l'accompagnement en médiation, la rédaction du protocole, le suivi de l'exécution de l'accord.

Le Client est au cœur du processus et perçoit souvent plus concrètement la plus-value de votre accompagnement.



FANETTE

Avocat

La médiation est-elle confidentielle ?



SEBASTIEN

La réponse de Céline, membre du réseau Médiexion

Oui, la confidentialité est totale. Le médiateur ne peut en aucun cas révéler au juge les raisons ou motifs qui n'ont pas permis d'aboutir à un accord. Les échanges en médiation sont protégés, ce qui garantit un espace sécurisé pour trouver des solutions.



CELINE

VOS PRÉOCCUPATIONS

Questions fréquentes et réponses clés



ISABELLE

Avocate

Que se passe-t-il si la médiation n'aboutit pas à un accord ?

La réponse de Ewa, membre du réseau Médiexion

Si aucun accord n'est trouvé, l'avocat conserve la possibilité de poursuivre ou d'engager une procédure judiciaire. Les droits du client restent préservés, et les délais de prescription sont suspendus pendant la médiation, ce qui évite toute perte de recours.



EWA

Avocat

Quel est le rôle de l'avocat dans la préparation des séances ?



AKIKO

La réponse de Franca, membre du réseau Médiexion

L'avocat aide son client à clarifier ses objectifs, à rassembler les documents utiles et à anticiper les points sensibles.



FRANCA

Avocate

Quels sont les avantages pour le client par rapport à un procès ?



CLARA

La réponse de Sarah, membre du réseau Médiexion

La médiation est plus rapide, moins coûteuse et favorise des solutions sur mesure. Elle préserve la relation entre les parties et évite l'incertitude d'une décision judiciaire imposée.



SARAH

VOS PRÉOCCUPATIONS

Questions fréquentes et réponses clés



LUCILE

Avocate

La rentabilité est-elle au rendez-vous pour l'Avocat ?

La réponse d'Emmanuelle, membre du réseau Médiexion

Le montant total des honoraires peut être inférieur en médiation qu'en judiciaire. En revanche les Avocats pratiquant régulièrement l'amiable observent une meilleure corrélation entre le temps passé et le temps facturé/encaissé.



EMMANUELLE



JULES

Avocat

Quel est le rôle de l'avocat dans la préparation des séances ?

La réponse de Laetitia, membre du réseau Médiexion

L'Avocat clarifie les enjeux et les objectifs, sécurise le cadre juridique, aide son client à formuler ses demandes et visualiser ses limites, pour arriver en séance serein, prêt à écouter puis à trouver une zone d'accord.



LAETITIA



LENA

Avocate

Quel est le "bon réflexe" avant de saisir le tribunal administratif ?

La réponse de Nicolas, membre du réseau Médiexion

Vérifier s'il existe une marge de manœuvre : une incompréhension, une décision mal expliquée, un blocage sur les modalités (délais, pièces, organisation, compensation). Si oui, la médiation permet de rouvrir le dialogue, sécuriser une solution praticable ce qui est souvent plus rapide qu'un recours, sans renoncer à vos droits.



NICOLAS



DÉFENDRE ET
PROTÉGER
AUTREMENT

Pourquoi la médiation concerne les avocats

Vous êtes avocats. Vous plaidez, vous protégez, vous défendez. Vos clients attendent plus qu'un jugement : ils recherchent une **solution**, un apaisement, un accompagnement global.

L'IA va transformer la pratique, mais pas l'essence du métier : allier expertise juridique, écoute et compréhension fine des enjeux pour créer des solutions humaines et solides. La médiation illustre bien cette évolution vers plus d'écoute, de créativité et de stratégie partagée avec le client.

❌ Ce que la médiation n'est pas

- Ce n'est pas renoncer au droit
- Ce n'est pas exclure l'Avocat
- Ce n'est pas une perte de temps.

✅ Ce qu'elle apporte à votre pratique

- Une stratégie complémentaire au contentieux.
- Des clients satisfaits, fidèles et confiants.
- Une image d'avocat moderne, constructif et pragmatique.

« La médiation n'efface pas le rôle de l'avocat : elle lui rend toute sa dimension de conseil et de stratégie. »



RÔLE DE L'AVOCAT ACCOMPAGNATEUR

Les étapes de l'accompagnement vers la médiation

1

Avant la médiation

Préparer la stratégie en concertation avec le client : informer le client, clarifier ses besoins, cadrer les enjeux, choisir le médiateur, et le cas échéant sélectionner les experts ou professionnels tiers (notaires, comptables, psychologues, etc.) qui accompagneront le processus, cadrer leur rémunération.

2

Pendant la médiation

Soutenir son client, évaluer les propositions et prévenir l'escalade émotionnelle.

3

Après la médiation

Rédiger et sécuriser l'accord, vérifier sa conformité juridique, prévoir son exécution et l'homologation éventuelle, assurer le suivi de l'accord.

*Et si le prochain dossier était celui où vous accompagnez autrement, celui de l'apaisement plutôt que celui de l'affrontement ?
Des questions ? Parlons-en (sans engagement 😊)*

"L'avocat accompagnateur en médiation" : un guide conçu pour des avocats par des avocat.e.s médiateur.e.s



MEDIAXION

**Feuille de route
préparatoire à la médiation**

**Outil pour l'avocat
accompagnateur**



contact@mediaxion.fr



FEUILLE DE ROUTE
PRÉPARATOIRE À
LA MÉDIATION

AVOCAT
ACCOMPAGNATEUR

1 Clarifier le contexte et les enjeux du différend

Objectif

Comprendre la situation factuelle et juridique, et identifier ce qui est en jeu pour le client.

- *Pouvez-vous me résumer, en vos mots, la situation actuelle ?*
- *Qu'est-ce qui vous semble le plus problématique aujourd'hui ?*
- *Quelles seraient les conséquences (juridiques, financières, personnelles et familiales) si le conflit perdurait ?*
- *Quelles sont, selon vous, les options possibles en dehors du procès ?*

Exemples d'options actionnables dans un cadre amiable : sortie de contrat de travail négociée, mobilité interne, lettre de recommandation, avoir commercial, extension de garantie, droit de réponse encadré, communiqué commun, franchise de loyer, prise en charge de loyers ...

- *Que signifie pour vous "trouver un accord" ?*



FEUILLE DE ROUTE
PRÉPARATOIRE À
LA MÉDIATION

AVOCAT
ACCOMPAGNATEUR

2

Identifier les attentes et besoins humains du client

Objectif

Aller au-delà du juridique pour comprendre les motivations profondes et les blocages

- *Qu'aimeriez-vous que l'autre partie comprenne de votre position ?*
- *Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans cette histoire ?*
- *Que souhaitez-vous préserver (relation, réputation, temps, argent, sérénité...) ?*
- *Si la situation se résolvait demain, qu'est-ce qui vous permettrait de dire "je suis satisfait(e)" ?*



FEUILLE DE ROUTE
PRÉPARATOIRE À
LA MÉDIATION

AVOCAT
ACCOMPAGNATEUR

3

Préparer la posture du client pour la médiation

Objectif

Favoriser une attitude constructive et confiante.

- *Avez-vous déjà participé à une médiation ou une négociation assistée ?*
- *Qu'est-ce qui pourrait rendre cet échange difficile pour vous ?*
- *Qu'est-ce qui pourrait le faciliter ?*
- *Qu'attendez-vous du médiateur ?*
- *Qu'aimeriez-vous éviter de dire ou de faire ?*
- *Êtes-vous prêt(e) à écouter la version de l'autre partie, même si vous n'y adhérez pas ?*

Ce que vous pourriez préciser à votre client : En médiation, on ne vous demande pas d'adhérer au récit de l'autre, mais de comprendre ce qu'il a vécu dans son cadre de référence — et l'inverse vaut aussi. Comprendre ≠ valider : c'est reconnaître qu'il y a autant de vérités qu'il y a de perceptions. Cette compréhension réciproque, avec votre avocat à vos côtés, ouvre des options concrètes et permet de traverser le conflit.



FEUILLE DE ROUTE
PRÉPARATOIRE À
LA MÉDIATION

AVOCAT
ACCOMPAGNATEUR

4

Gérer les émotions et anticiper les réactions

Objectif

Identifier les zones de tension et anticiper les réactions.

- Quels sujets risquent de vous mettre en colère ou de vous toucher émotionnellement ?
- Comment réagissez-vous généralement en situation de désaccord ?
- Que puis-je faire, moi, pour vous aider à garder votre calme et votre clarté pendant la séance ?
- Qu'aimeriez-vous que je fasse si vous sentez la tension monter ?
- Comment saurez-vous que vous avez besoin d'une pause ?
- Souhaitez-vous que je sollicite un aparté (confidentiel) si la tension monte ou si vous avez besoin de valider une option entre nous ?



FEUILLE DE ROUTE
PRÉPARATOIRE À
LA MÉDIATION

AVOCAT
ACCOMPAGNATEUR

5 Définir les objectifs de la médiation

Objectif

Poser un cadre concret et mesurable, créer une zone d'accord

- Qu'aimeriez-vous obtenir concrètement à l'issue de cette médiation ?
- Qu'est-ce que vous seriez prêt(e) à accepter ou à concéder ?
- Quelles solutions vous sembleraient équitables ?
- Quelle est votre priorité absolue ?
- Quelles sont vos limites non négociables ?



FEUILLE DE ROUTE PRÉPARATOIRE À LA MÉDIATION

AVOCAT ACCOMPAGNATEUR

6 Planifier le cadre de l'accompagnement

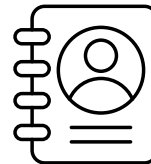
Objectif

Rassurer le client sur la présence et le rôle de l'avocat.

- Souhaitez-vous que je sois présent(e) à toutes les séances ?
- Voulez-vous que nous fassions un point ensemble après chaque séance ?

« Un client bien préparé est un client libre de choisir sa solution. »

COORDONNÉES



Réseau de médiatrices agréées auprès des Cours d'appel et/ou Montpellier



LAETITIA

BERRY Laetitia
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes
4 rue Galavielle 34000 MONTPELLIER
0672750840

lberrymediation@gmail.com
www.maitreberry.fr

CHARREL Nicolas
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes

5 rue Boussairolles 34000 MONTPELLIER
0467061313 /0632393603

Nicolas.charrel@charrel-avocats.com
https://charrel-avocats.com



NICOLAS

GROUSSARD Claire
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes

19 rue du Faubourg de la Saunerie 34000
06.86.88.13.19

c.groussard@wanadoo.fr



CLAIRE

D'HAUTEVILLE Laure
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes

26 rue de Nazareth 34090 Montpellier
06 44 26 08 85

laure@ecomail.fr
Mediexion.fr



LAURE

KALUZINSKA Ewa
Cour d'appel de Montpellier

20, rue de la Loge 34000 MONTPELLIER - 29, rue Saint
Pétersbourg 75008 PARIS 06.64.15.48.93

ekaluzinska@squairlaw.com
www.squairlaw.com



EWA

LEBEAU Fanette
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes

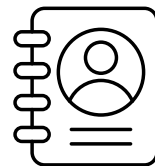
18 rue de la Merci 34000 MONTPELLIER
06.13.82.85.90

avocat_lebeau@yahoo.fr
https://www.lebeau-avocat-
montpellier.fr



FANETTE

COORDONNÉES



Réseau de médiatrices agréées auprès des Cours d'appel et/ou Montpellier



FRANCA

LOMBARD Franca
Cour d'appel de Montpellier
46 rue de Claret 34070 Montpellier
0614164656

Franca@lesfacilitantes.com
<https://www.lesfacilitantes.com>

MASOTTA Sarah
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes
19 rue du Faubourg de la Saunerie 34000 MONTPELLIER
06.33.98.43.89

mediatrice@cabinetmasotta.com
<https://cabinetmasotta.com/>



SARAH



EMMANUELLE

DRIMARACCI Emmanuelle
Cour d'appel de Nîmes

6 Avenue du Général Leclerc CS 97121 30913 Nîmes Cedex
06 49 09 75 28

nimes@eleom-avocats.com
<https://eleom-avocats.com/cabinets/nimes/>

QUOIREZ Céline
Cours d'appel de Montpellier et Nîmes

28 Rue Jean Reboul 30000 NIMES
06 82 31 94 65

mediatrice@celine-quoise.com
<https://www.celine-quoise.com>



CÉLINE



CÉLINE

HERNANDEZ Céline
Cour d'appel de Montpellier

Immeuble LE PHOENIX 840 avenue d'ARGELES SUR MER
66100 PERPIGNAN
06 09 12 85 81

c.hernandez@juridicia.fr